

Modalités de traitement des réclamations/difficultés/aléas et politique de confidentialité

Qui sommes-nous ?

L'adresse de notre site est : <https://adequa-formation.fr>

Cookies

Nous utilisons uniquement les cookies nécessaires au bon fonctionnement du site Internet et à l'amélioration de celui-ci. Ils sont conservés pour une durée d'1 an.

Utilisation et transmission de vos données personnelles

Les données que nous récoltons vous concernant ne sont utilisées qu'à des fins de contact dans le cadre d'une demande d'information, de l'inscription à une formation ou pendant la durée d'une action de formation. Elles ne seront jamais transmises à des tiers.

Durées de stockage de vos données

Les données vous concernant seront conservées pendant 1 an à des fins de contact dans le cadre d'une action de formation.

Les droits que vous avez sur vos données

Si vous avez laissé des informations vous concernant sur le site, vous pouvez demander à recevoir un fichier contenant toutes les données personnelles que nous possédons à votre sujet, incluant celles que vous nous avez fournies. Vous pouvez également demander la suppression des données personnelles vous concernant. Cela ne prend pas en compte les données stockées à des fins administratives, légales ou pour des raisons de sécurité.

Les modalités et délais de traitement des réclamations

Les réclamations peuvent être adressées à ADEQUA :

- Par courrier à l'adresse suivante : ADEQUA – 16 Bis Avenue du Clos Mouron– 71700 TOURNUS
- Par téléphone au numéro suivant : 06 43 13 80 87
- Par courriel à l'adresse suivante : adequa@adequa.online
- À compter de la date de réception : ADEQUA accuse réception de la réclamation dans un délai de 5 jours ouvrables maximum à compter de la réception de ladite réclamation. Un registre de traitement des réclamations consignera les informations relatives au client, le contenu de la réclamation, les dates de traitement et de retour au client, les solutions apportées). ADEQUA apportera une réponse à la réclamation dans un délai de 2 mois maximum.

Les modalités et délais de traitement des difficultés et aléas

Les difficultés et aléas survenant en amont ou pendant l'exécution de la prestation sont gérés par des mesures correctives, afin d'en réduire ou d'en supprimer l'impact éventuel sur le déroulement de la prestation.